Québec
Ministère des Ressources naturelles

SI-34I-C2G-01C

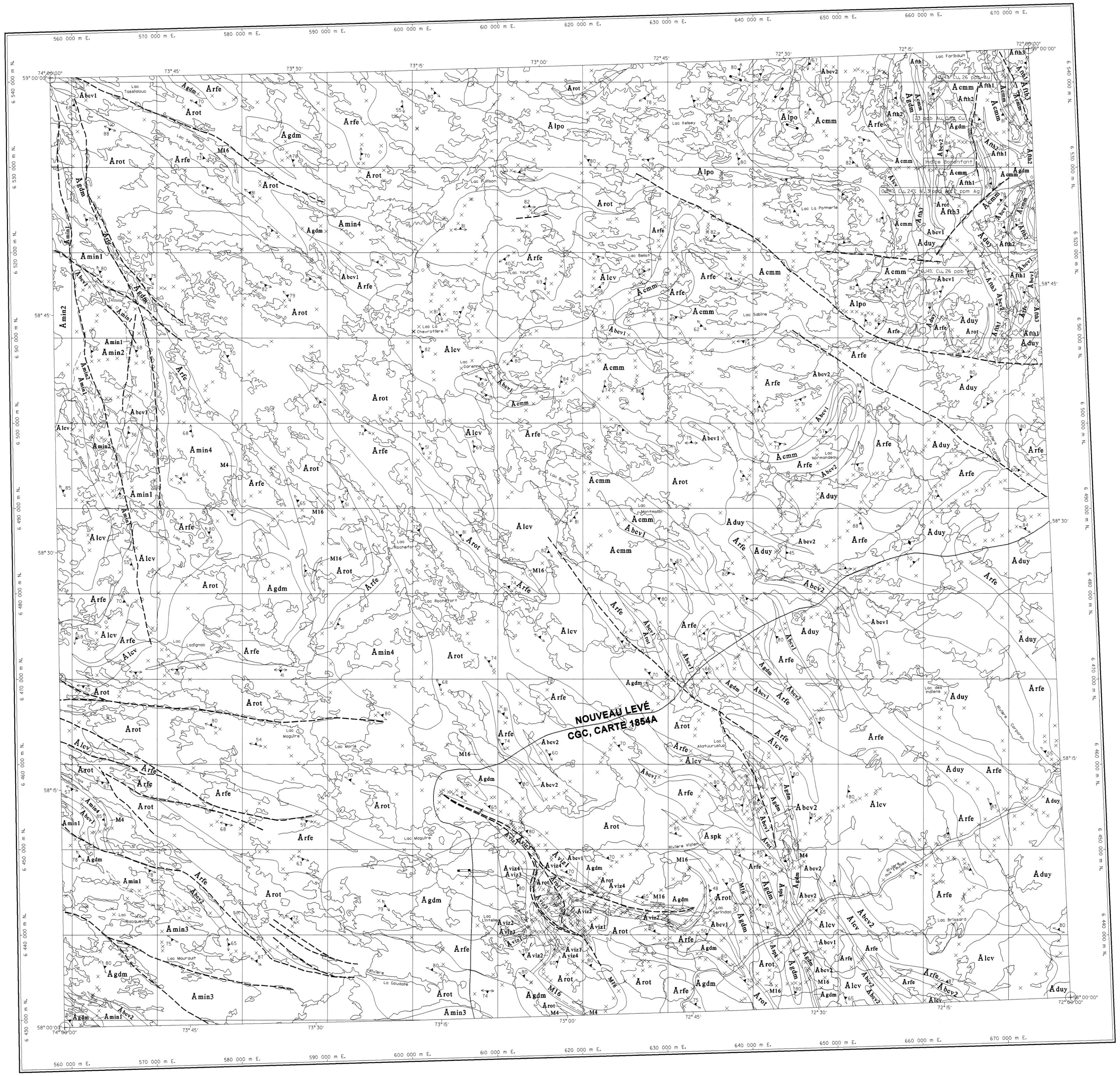

LÉGENDE STRATIGRAPHIQUE

ARCHÉEN

Suite de Dufreboy

Aduy — Granite : biotite±hornblende+magnétite, leucocrate à hololeucocrate, homogène, folié à rarement massif, grain fin à moyen, contient de la pegmatite et de l'aplite, rose clair

Suite de Morrice

Agdm — Granite : 5-15 % biotite±hornblende±magnétite, homogène, folié, grain moyen à grossier, blanc rosé à rougeâtre

Suite du lac Minto

Amin4 — Diatexite à hornblende-biotite : composition granodioritique, 10-20 % biotite+hornblende+magnétite, aspect hétérogène, folié à localement gneissique, grain grossier à moyen, texture hétérogranulaire et localement porphyrique, contient jusqu'à 40 % d'enclaves de roches mafiques et dioritiques et rarement de paragneiss, injections de pegmatite granitique, gris

Amin3 — Charnockite : 10-20 % biotite+orthopyroxène+clinopyroxène+hornblende+magnétite, hétérogène, foliée à localement gneissique, grain grossier à moyen, hétérogranulaire, localement porphyrique, contient jusqu'à 20 % d'enclaves de paragneiss et de roches dioritiques, brun verdâtre

Amin2 — Opdalite : 10-40 % biotite+orthopyroxène+clinopyroxène+magnétite±hornblende, aspect homogène, grain moyen à grossier, contient localement de la charnockite, de l'enderbite et <25 % d'enclaves roches dioritiques et de paragneiss, gris brun clair

Amin1 — Diatexite à orthopyroxène-biotite : composition monzogranitique à granodioritique, biotite+orthopyroxène+magnétite±hornblende±clinopyroxène, leucocrate à mésocrate, aspect hétérogène, foliée à localement massive, grain grossier à moyen, texture hétérogranulaire, schlieren de biotite, contient 5-40% d'enclaves de paragneiss et de roche mafique-intermédiaire, veines pegmatitiques et phases granitiques, brun verdâtre à gris jaunâtre

Suite de MacMahon

Acmm — Enderbite-opdalite : non subdivisée, 5-35 % biotite+orthopyroxène+clinopyroxène+hornblende+magnétite, homogène, foliée à localement massive, grain moyen à fin, équigranulaire, brun verdâtre à gris-brun clair

Batholite de La Potherie

Alpo — Granite : 10-20 % de biotite+hornblende+titanite+magnétite±allanite, homogène, folié, grain grossier, équigranulaire, gris rosé à blanc rosé

Suite de la rivière aux Feuilles

Arfe — Granodiorite : non subdivisée, 5-25 % biotite±hornblende±magnétite, folié à localement gneissique, contient des enclaves de roches mafiques, injecté de granite et de pegmatite, blanc rosé à gris rosé

Suite de La Chevrotière

Alcv — Monzogranite : 10-25 % de biotite+hornblende+titanite+magnétite, homogène, folié, porphyrique à mégaporphyrique avec phénocristaux de feldspath potassique atteignant 5 cm de longueur, gris rose à rougeâtre

Suite de Bacqueville

Abcv2 — Diorite-diorite quartzifère : biotite+hornblende+clinopyroxène+magnétite±orthopyroxène, mésocrate, homogène, massif à folié, grain fin à grossier, texture subophitique, brun verdâtre clair

Abcv1 — Gabbro-gabbronorite : biotite+hornblende+clinopyroxène+orthopyroxène+magnétite, mésocrate à mélanocrate, homogène, massif à folié, grain fin à grossier, texture subophitique, contient de la pyroxénite et de la péridotite, vert foncé à brun verdâtre

Suite de Rochefort

Arot — Tonalite : 5-30 % biotite+épidote+titanite±muscovite±hornblende, folié à localement gneissique, grain moyen à grossier, contient de la trondhjémite, de la granodiorite et des enclaves de roches mafiques, gris à gris pâle

Suite de Suluppaugalik

Aspk — Tonalite : biotite+hornblende+magnétite, hétérogène, foliée à gneissique, contient des enclaves de roches mafiques et ultramafiques d'origine incertaine, injectée de granodiorite et de granite, gris moyen

Complexe de Faribault-Thury

Afth3 — Roches granodioritiques hétérogènes : roches migmatitiques hétérogènes de composition granodioritique, biotite+hornblende+clinopyroxène+magnétite±orthopyroxène, leucocrate, folié à gneissique, schlieren de biotite-hornblende, contiennent des enclaves de paragneiss, de formation de fer et de roches mafiques, dioritiques et tonalitiques

Afth2 — Paragneiss : roches métasédimentaires migmatitiques non subdivisées à quartz+plagioclase+biotite+grenat±orthopyroxène±feldspath potassique, folié à gneissique, grain fin à moyen, localement porphyroblastique, renferment des formations de fer, gris brun à brun rouille

Afth1 — Amphibolite, gneiss mafique : roches mafiques non subdivisées à hornblende+plagioclase+magnétite+clinopyroxène±biotite±orthopyroxène, d'origine vraisemblablement volcanique mafique, folié à gneissique, grain fin à moyen, contiennent des niveaux de paragneiss, de formation de fer, de roches intermédiaires à felsiques et de roches ultramafiques, vert foncé

Complexe de Vizien

Aviz4 — Roches sédimentaires : non subdivisées, arkose, pélite, siltstone et wacke à grain fin et conglomérat contenant des clastes de tonalite, de gabbro et de granite

Aviz3 — Roches ultramafiques : non subdivisées, péridotite, serpentinite, pyroxénite, hornblendite et schiste ultramafique talqueux, grain fin à grossier, localement texture hyaloclastique et variolitique, contient des roches gabbroïques, brun orangé

Aviz2 — Roches volcaniques felsiques et intermédiaires : non subdivisées, dacite, rhyolite et andésite schisteuses, homogènes, foliées, grain fin à aphanitique, texture isogranulaire et porphyrique avec phénocristaux de quartz et de plagioclase atteignant 5 mm, contient des intercalations de siltstone et de conglomérat, gris pâle et rose

Aviz1 — Roches volcaniques mafiques : non subdivisées, amphibolite schisteuse, foliée, homogène, grain fin à aphanitique, localement à texture en coussins, bréchique et amygdalaire, contient des gabbros, des formations de fer silicatées, des roches volcaniques felsiques et des roches ultramafiques, vert foncé

LÉGENDE LITHOLOGIQUE

M4 — Paragneiss : migmatite à quartz+plagioclase+biotite±grenat±orthopyroxène±feldspath potassique d'origine sédimentaire, gneissique, contient de 5 à 50 % de leucosome

M16 — Amphibolite : roche mafique à hornblende+plagioclase, non-différenciée et d'origine incertaine, foliée, grain moyen, vert foncé

Cette carte finale présente les données d'un levé géologique réalisé en 1999 par les géologues suivants : Alain Leclair (chef d'équipe), Martin Parent, Jean David, Jean Choinière, Chantal Bilodeau (ministère des Ressources naturelles), Olivier Rabeau (UQAM), Renée-Luce Simard (UQAC) et une compilation des données provenant des travaux cités en référence. La notice explicative de cette carte porte le numéro RG 2000-12.

Référence : Percival, J.A. et Card, K.D., 1994. Commission géologique du Canada, carte 1854A

Compilation et interprétation : Martin Parent et Alain Leclair

Assistance technique : Jacques Fournier et Christian Garneau

Nous vous suggérons de faire référence à cette carte de la façon suivante :
Parent, M., Leclair, A., 2001 - LAC LA POTHERIE - 34I. Ministère des Ressources naturelles, Québec; carte SI-34I-C2G-01C

LAC LA POTHERIE
34I

Note à l'utilisateur: Malgré les divers contrôles mis en place pour assurer la qualité du produit, cette carte peut contenir des erreurs. La Direction de la géologie vous demande donc de l'aider à améliorer ses produits en lui signalant les erreurs observées. Il vous est possible de le faire en complétant le formulaire «Modification à une carte - Produit SIGEOM» qui accompagne chaque commande et qui est aussi disponible dans les bureaux des géologues résidents.

34 O	34 P	24 M
34 J	34 I	24 L
34 G	34 H	24 E

Compilation géoscientifique - Géologie 1:250 000
Les codes et les symboles utilisés sur cette carte sont conformes à la légende générale de la carte géologique (publication MB 96-28)

SI-34I-C2G-01C

Canada Québec

Travaux réalisés dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement minéral

© Gouvernement du Québec pour les données provenant du système provincial de référence cartographique 1:20 000 et pour les données de nature géoscientifique.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada pour les données provenant du système national de référence cartographique 1:50 000 et 1:250 000.

Les titulaires des droits d'auteur de ces données ne seront tenus responsables d'aucun dommage résultant de l'utilisation de l'information, dont la vérification de l'exactitude incombe à chaque utilisateur.

Toute reproduction ou diffusion de l'information à des fins commerciales est interdite.
Toute autre utilisation de l'information de nature géoscientifique est autorisée en précisant que le ministère des Ressources naturelles du Québec en est la source et que le Gouvernement du Québec en détient les droits d'auteur.

SIGÉOM
Système d'information géominière du Québec

ÉCHELLE: 1:250 000

kilomètre 0 5,0 10 15 20 25 30 kilomètres

Compilation géoscientifique - Géologie 1:250 000

34I - LAC LA POTHERIE

Projection Mercator transverse universelle (UTM), fuseau: 18
angle du quadrillage par rapport au nord réel: 1°43' vers l'est
ellipsoïde de référence: GRS80
système de référence géodésique: NAD83

⊕ :repère indiquant la position du feuillet dans le réseau géodésique NAD27.

SI-34I-C2G-01C
Date de compilation: mars 2001